

Réponses de Marc Lévy, Agent Général GAN Assurances. Pour un complément d'information, n'hésitez pas à me contacter à mlevy@bbbc.fr

Comment faire pour m'assurer au contrat collectif Gan assurances pour mes implants cochléaires ou mes aides auditives?

Il vous suffit pour cela d'être adhérent à l'association à SURDI 34 pour bénéficier de ses tarifs privilégiés et de me retourner le bulletin d'adhésion au contrat GAN Assurances accompagné de son chèque à l'ordre de GAN Assurances à l'adresse suivante : **BBLC , BP 187, 83 Bd. Blanc, 34202 Sète Cedex.**

Quand prendra effet mon assurance ?

Dès la réception par mon cabinet du bulletin d'adhésion et de son chèque.

En assurant mon implant cochléaire dois-je payer une surprime pour mon aide auditive controlatérale ?

Non, l'aide auditive controlatérale est également assurée et sans surprime.

Puis je payer en plusieurs fois ? Pratiquez-vous des frais ?

Bien entendu et sans aucun frais ! Chez nous, vous pouvez payer par chèque en 1 fois, au semestre ou par trimestre selon votre préférence.

Dans le cadre d'un sinistre, comment dois-je procéder ?

Nous mettons tout en œuvre pour que vous retrouviez rapidement votre situation. Vous devez nous envoyer par courrier, mail ou fax la fiche de déclaration de sinistre pour que nous ouvrons votre dossier. Ensuite, vous contactez au plus vite votre fabricant de votre ou vos implant(s) cochléaire(s) ou votre audioprothésiste pour qu'il répare votre appareil ou vous envoie un appareil neuf dans le cadre d'un vol/perte ou si votre appareil est totalement détruit. Il enverra à mon cabinet par la suite la facture à régler.

Dans le cadre d'un sinistre, dois-je avancer les fonds ?

Absolument pas ! Jamais vous ne devrez avancer les fonds pour régler le montant. Les fabricants ou audioprothésistes nous enverront directement la facture.

Dois-je fournir beaucoup de nombreux documents en cas de sinistre ?

Seulement en cas de vol, vous devrez me retourner la déclaration de vol auprès de la police nationale.

En cas de sinistre total ou de perte/vol de mon implant, j'aurais un remplacement à neuf ou un processeur reconditionné ?

Nous remplaçons vos implants totalement détruits, perdus ou volés par un processeur neuf.